

Josep Borrell Fontelles
Presidenta

Le collectif pour la liberté de la presse en Algérie
Mme Fatiha Benchicou

306087 04.05.2006

Mesdames, Messieurs,

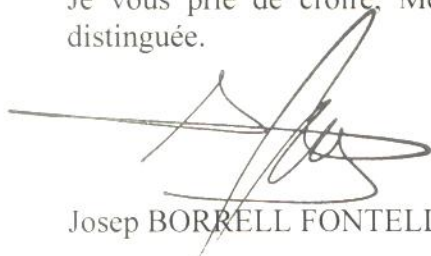
Nous vous remercions du dossier substantiel qui nous a été transmis par Mme Benchicou sur la situation de la liberté de la presse et des journalistes en Algérie.

Comme vous le savez, ce sujet a été largement traité à l'occasion de ma visite en Algérie, lors de mes réunions avec les autorités, ainsi que dans une réunion organisée à ma demande avec un groupe de directeurs de journaux.

La situation individuelle des journalistes, et plus particulièrement celle de M. Benchicou, a été, dès le début de son emprisonnement, l'objet de plusieurs interventions du Parlement européen, ainsi que de correspondances entre l'ambassadeur d'Algérie à Bruxelles et moi-même, entre autres.

Malheureusement, la liberté de la presse est soumise à des restrictions importantes en Algérie. L'existence d'une loi en vigueur qui prévoit des peines d'emprisonnement pour diffamation, en Algérie comme ailleurs, est l'un des sujets qui préoccupent le Parlement européen et sur lequel nous incitons les autorités algériennes à procéder à des réformes législatives. Depuis l'entrée en vigueur de l'accord d'association entre l'Algérie et l'Union européenne, nous disposons d'un cadre plus approprié pour aborder ces questions, en nous dotant de nouveaux outils à cet égard. A cet effet, le Parlement européen insistera pour que la liberté d'expression et les réformes législatives nécessaires soient traitées lors des réunions du Conseil d'association UE-Algérie.

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, à l'assurance de ma considération distinguée.



Josep BORRELL FONTELLES